



APPEL À LA GRÈVE

LE 08 OCTOBRE 2015, ON A TOUTES LES RAISONS D'AGIR !

La réforme du ferroviaire, qui ne devait rien changer, apporte chaque jour son lot de réécritures des accords, du statut en attendant l'attaque frontale sur les conditions de vie et de travail, la grille des salaires, le déroulement de carrière... au travers de la future CCN.

Cette réforme est maintenant alourdie par les lois : « MACRON » et « REBSAMEN ».

Dans cette tempête libérale, seul le rapport de forces freinera ces velléités.

A chaque annonce gouvernementale sur les sujets économiques et sociaux, le MEDEF jubile ! La Direction de la SNCF n'est pas en reste avec la mise en œuvre de la réforme. Les premiers effets se font sentir en proximité avec leur lot de restructurations et de régressions sociales.

Les cheminots doivent donc, avec les autres salariés, se rassembler pour défendre et améliorer les conquies sociaux.

Sur l'Emploi et les Conditions de Travail :

L'étude DEGEST, concernant les effets de la réforme, remise au CCE ne souffre pas d'ambiguïté. La stratégie de l'entreprise vise à supprimer près de 15 000 emplois d'ici 2020. Depuis 2007, ce sont **7 emplois de cheminots par jour qui sont supprimés**, mais c'est aussi un recours accru à la sous-traitance et aux contrats précaires. La Direction crée des « externalisateurs » rémunérés pour livrer nos charges de travail au privé !

La casse de l'emploi et les réorganisations incessantes ont un effet immédiat sur les conditions de travail des cheminots, quel que soit leur collègue. L'instabilité des organisations du travail contraint les cheminots de l'encadrement et de l'exécution à s'adapter en permanence.

Sur les salaires :

Le gel annoncé par la Direction pour l'année 2015 a de lourdes conséquences sur le quotidien des cheminots. Pourtant, les moyens permettant une augmentation générale des salaires existent dans l'entreprise :

La Direction a dépensé **3 millions d'euros** dans une campagne publicitaire à une heure de grande écoute, elle a perçu près de **200 millions d'euros** au titre du Crédit Impôt Compétitivité Emploi en 2015, elle a versé **200 millions** de dividendes à l'État et a budgété une enveloppe de **60 millions d'euros** minimum pour l'intéressement, soit près de 2 % de la masse salariale brute !



Sur la Sécurité Ferroviaire :

La réforme met à mal la sécurité de l'exploitation ferroviaire et du personnel. A cela s'ajoutent les projets qui priorisent des baisses sur les coûts de la maintenance de l'infrastructure et du matériel roulant.

Les tensions dans l'organisation du travail sont palpables au regard des orientations prises par l'entreprise pour « rentabiliser » la sécurité.

Les textes référentiels concernant la sécurité du personnel et des circulations sont journellement bafoués. La simplification des règlements et procédures n'est en fait qu'une recherche de productivité.

De même, il faut prendre le temps de la formation afin de garantir la compréhension et l'assimilation des gestes métier. Il est temps, sur ce sujet, de reconsidérer cette formation comme un investissement et non comme un coût.

La dérive de la sécurité prend par ailleurs ses racines dans la volonté d'instaurer la polyvalence en vidant le contenu des métiers. **Les questions des effectifs, de la formation, de l'intégration, de la réinternalisation et les solidarités entre services, restent les éléments fondamentaux pour assurer un service public de qualité et de sécurité.**

La Fédération CGT des cheminots a déposé un préavis de grève à partir du mercredi 07 octobre 2015 19h00 au vendredi 09 octobre 2015 08h00.

Il couvre l'ensemble des personnels et ceux amenés à les remplacer.

Les cheminots avec la CGT exigeront :

- L'ouverture immédiate de négociations salariales,
- Le respect des Cadres d'Organisation,
- Une véritable négociation sur la production et la sécurité ferroviaire.

TOUS ENSEMBLE LE 08 OCTOBRE 2015 POUR CHANGER LA DONNE !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
Email :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur: Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :